



Noix

N°06
03/06/2020



Animateur filière

Sandra CHATUFAUD
FREDON Limousin
sandra.chatufaud@fredon-limousin.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET,
Président de la Chambre
Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents
Blancs 87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Grand Sud-Ouest
Noix N°06
du 3/06/20 »*



Bulletin disponible sur les sites :
bsv.na.chambagri.fr ; www.mp.chambagri.fr ; www.fredon-limousin.fr
et le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal
Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :
[Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

- **Stade phénologique** : Grossissement des fruits pour l'ensemble des variétés
- **Carpocapse** : Premier vol en cours. Période de risque élevé de pontes en tous secteurs et des éclosions en secteurs précoces.
- **Pucerons** : Reprise d'activité.
- **Zeuzère** : Vol en cours.
- **Mouche du brou** : Pose des pièges à prévoir d'ici mi-juin.
- **Anthraxose** : La période de sensibilité est terminée. Toutefois des contaminations secondaires peuvent avoir lieu lors des prochains épisodes pluvieux dans les parcelles contaminées.
- **Bactériose** : Risque de contamination sur des rameaux et fruits blessés (par le vent, la grêle) en parcelles infestées lors des épisodes pluvieux.

Stades phénologiques

Le grossissement des noix est en cours pour l'ensemble des variétés.

On constate des nouaisons moyennes et des chutes parfois importantes (jusqu'à 50 %) sur certaines parcelles et notamment Lara et Marbot ; mais il est trop tôt pour se prononcer sur la charge.

Une avance de 5 à 10 jours selon les secteurs et les variétés se confirme.

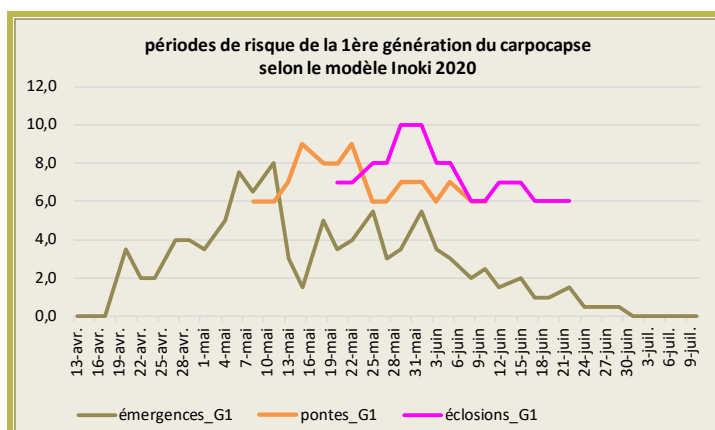
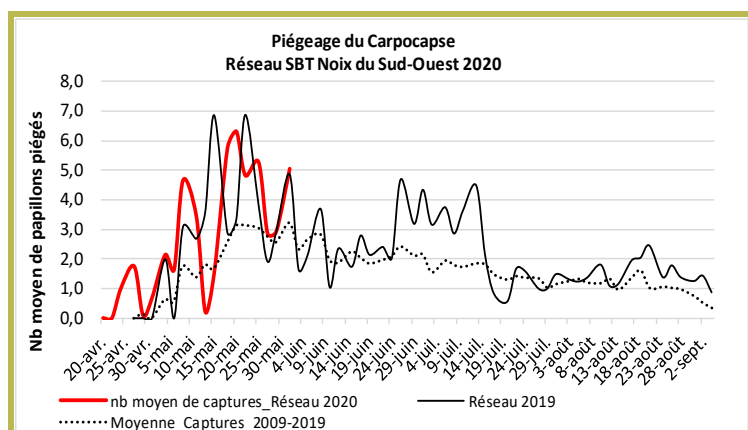
Ravageurs

• Carpacse (*Cydia pomonella*)

Observations du réseau

Le vol est en cours en tous secteurs.

D'après le réseau de piégeage composé de 35 pièges, on observe le pic du 1er vol au cours de la semaine de 18 au 25 mai. Les captures restent encore significatives.



Données du modèle :

Au 3 juin, la modélisation indique que, selon la précocité des secteurs :

- ✚ **secteurs tardifs (bassin d'Objat) :** 76 à 80 % des émergences de papillons auraient eu lieu, ainsi que 65 à 69 % des pontes et 45 à 51 % des éclosions,
- ✚ **secteurs précoces (Lot-et-Garonne, Gironde, Sud Dordogne et Lot) :** près de 90 % des émergences de papillons auraient eu lieu, environ 75 % des pontes de la première génération auraient été déposées et 60 % des larves auraient éclos.

Evaluation du risque :

Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières (14 à 16°C de température moyenne journalière) pour les jours à venir :

► **la période à risque élevé des pontes est en cours en tous secteurs.** Les pontes devraient rester soutenues jusqu'au 8 - 14 juin ;

► **la période de risque élevé des éclosions est en cours en tous secteurs,** celle-ci devrait durer jusqu'au 22 - 30 juin. **Le Pic des éclosions est en cours en tous secteurs.**

À la suite des émergences significatives du 1^{er} - 3 juin, **des niveaux d'éclosions élevés sont attendus selon les secteurs géographiques entre le 13 et le 20 juin.**

Les conditions climatiques (pluies et baisse des températures) au cours des prochains jours ne devraient pas être favorables au carpacse ; le développement des différents stades du carpacse devrait donc être ralenti.

- **Pucerons (*Callaphis juglandis* et *Chromaphis juglandicola*)**

Éléments de biologie

Callaphis juglandis est un gros puceron jaune, de 3 à 4 mm, zébré de noir qui se fixe en colonies le long de la nervure principale sur la surface supérieure des folioles. *Chromaphis juglandicola* est un petit puceron jaunâtre, de 1.5 à 2.5 mm, qui colonise les faces inférieures des feuilles de noyer. Leurs œufs sont de couleur orange.



Callaphis juglandis - ***Chromaphis juglandicola***
(Crédit photo : Le Monde des Insectes)

D'une part, les pucerons pompent la sève des feuilles par leurs piqûres et d'autre part, ils sécrètent un abondant miellat sur lequel se développe un champignon, la fumagine.

Des populations importantes peuvent donc entraîner la diminution du calibre des noix et/ou nuire à la qualité du cerneau.

Observations

On observe quelques colonies de pucerons.

Evaluation du risque :

Un aspect luisant du feuillage trahira aisément la présence de pucerons. Les auxiliaires (coccinelles, chrysopes, ...) peuvent souvent suffire pour maintenir les populations de pucerons en dessous d'un seuil critique.

- **Zeuzère (*Zeuzera pyrina*)**

Des pièges, pour piégeage massif, doivent être en place dans les parcelles présentant des dégâts les années précédentes. Ces dégâts sont facilement repérables par l'accumulation de petits tas de sciure et d'excréments au niveau des trous d'entrée.



Zeuzère adulte



Piège

Crédit photos : (1) INRA – (2) Chambre d'Agriculture de la Dordogne

Evaluation du risque :

Les émergences des papillons ont débuté et vont se poursuivre jusqu'à fin juillet.

Méthodes alternatives : Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQP/2020-299 consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Mouche du brou (*Rhagoletis completa*)

Éléments de biologie

Rhagoletis completa, d'origine Nord-Américaine, petite mouche d'environ 6 mm, n'a qu'une génération par an. **Le vol, d'une semaine environ, s'étale de fin juin à début septembre.** La femelle pond, 4 à 7 jours après l'accouplement, 300 à 400 œufs à raison d'une quinzaine par fruit. Un marquage olfactif du fruit ayant déjà reçu des pontes explique que chaque mouche est capable de contaminer plus d'une vingtaine de fruits. L'incubation des œufs prend 5 à 10 jours et le développement larvaire se poursuit durant 3 à 5 semaines dans le brou de la noix. Les larves tombent ensuite au sol et s'enfouissent de quelques centimètres pour y hiverner sous forme de pupe.



Symptômes

Les dégâts sont dus au développement des larves dans la partie charnue du fruit (le brou de la noix), la rendant molle, humide et noire. Les premiers signes d'infestation sont de petites taches noires sur le brou créées par la cicatrice de ponte ; ceux-ci peuvent être confondus avec ceux de la bactériose. Pourtant en regardant de plus près, le brou est noirci mais pas visqueux.



Dégâts de mouche du brou
Crédit photo : FREDON Limousin

Extérieurement, la peau du brou peut rester intacte mais la partie charnue pourrit et teinte la coquille de la noix, la rendant ainsi incommercialisable.

Les attaques précoces conduisent à une chute des fruits et/ou à la production de cerneaux noircis et flétris. Si la contamination est plus tardive, la dégradation du brou colore la coquille entraînant ainsi un déclassement des noix. En cas de population importante, une proportion élevée de la récolte, parfois 80 à 90 %, peut ainsi être détruite.

Observations du réseau

Un réseau de piégeages sera mis en place d'ici mi-juin afin de signaler le début du vol par secteur de précocité et surtout pour alerter en cas de 1ère présence dans une nouvelle commune.



Le piège, plaque jaune engluée (23*40 cm), devra être posé dès maintenant le plus haut possible à proximité des noix.

- ✚ Dans le cas d'un verger contaminé, le piège devra être positionné dans la zone du foyer.
- ✚ Dans les vergers non contaminés, le piège sera installé dans une zone dense du verger, à proximité d'un point d'eau et/ou d'un bois, sur un pollinisateur (Meylanaise)

Le piège fera l'objet d'un relevé hebdomadaire du 15 juin au 25 septembre 2020.

Les producteurs-observateurs volontaires communiqueront tous les lundis les résultats des relevés de pièges, y compris lorsqu'aucune mouche n'a été capturée, sur l'adresse mail : mouchedubrou.sudouest@gmail.com

Evaluation du risque – mouche du brou :

Le vol n'a pas débuté. Toutefois selon le modèle INOKI le vol aurait entre 5 à 10 jours d'avance (à partir du 20 juin pour les secteurs précoces). **Le risque débutera dès les premières captures.**

Maladies

- **Anthraxose (*Gnomonia leptospyla*)**

Observations

Le capteur sur le site de Chavagnac (24) nous informe qu'aucune projection de spores ont eu lieu lors des épisodes pluvieux du 22 au 23 mai. Ces observations confirment les données du modèle qui avait annoncé la fin des projections depuis le 19/05.

Des taches d'anthraxose sont observées sur les feuilles dans certains vergers, notamment sur les variétés précoces et sensibles (Lara, Chandler)



Symptômes d'anthraxose

Crédit photos : D. Laymajoux (Coop Cerno) – Station expérimentale de la noix

Evaluation du risque :

La période des contaminations primaires est terminée. Toutefois **des contaminations secondaires peuvent avoir lieu lors des prochains épisodes pluvieux dans les parcelles contaminées.**

- **Bactériose (*Xanthomonas campestris* pv. *Juglandis*)**

Observations

Quelques petites taches sont observées de manière diffuse sur les feuilles et les fruits.



A droite : noix bactériosée – A gauche : noix saine

Crédit photos : Station expérimentale de la noix

Evaluation du risque

La période de forte sensibilité du noyer vis à vis de la bactériose est achevée.

Pour autant, **la bactériose reste également présente sur les arbres contaminés et peut se réactiver lors d'épisodes humides.** Le risque est alors proportionnel à la réceptivité du végétal : **en présence de blessures** dues au vent, à une pluie violente ou à la grêle (orages), **les bactéries peuvent pénétrer dans la plante et engendrer des dégâts.**

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Noix sont les suivantes : FREDON Limousin, les Chambres d'Agriculture de la Corrèze, de la Dordogne et du Lot, la station expérimentale de Creysse, les coopératives PERLIM Noix / COOPCERNO / PROMONOIX / LA PERIGOURDINE / CAPEL / SOVECOPE / VALCAUSSE / UNICOQUE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".